

> LEXIQUE ET CULTURE

Angoisse

Thématiques et disciplines associées : Français : Se confronter au merveilleux, à l'étrange

ÉTAPE 1 : LA DÉCOUVERTE DU MOT

Pour entrer dans l'étude du mot, le professeur présente à ses élèves une « amorce » destinée à leur faire découvrir ce mot en contexte et en situation. Il s'agit de susciter leur curiosité et de ménager leur intérêt, tout en les amenant à deviner le mot « caché » : il se dévoilera grâce à l'amorce choisie comme une première occasion de questionner son sens. Le professeur est invité à en choisir une parmi les trois propositions ou à en créer une lui-même selon les critères proposés.

Un support écrit

André Baume est un jeune pensionnaire de Saint-Agil. Une nuit, il se rend dans le pensionnat :

« À cet instant, les lumières s'éteignirent partout à la fois dans l'immeuble, tandis qu'un cri terrible retentissait, aussitôt suivi d'un bruit d'écrasement.

Glacés d'angoisse, tous les collégiens s'étaient dressés sur leurs lits.

L'élève de philosophie qui surveillait au dortoir des grands et M. Benassis qui se trouvait avec un autre élève de philosophie au dortoir des petits, accoururent, effarés, sur le palier. La lueur du briquet du surveillant éclaira les deux galeries, le palier et, au-dessous, l'escalier. Il n'y avait personne ».

Les Disparus de Saint-Agil, Pierre Véry (1935).

- Quel sentiment pousse les collégiens à se dresser sur leur lit ?

Un support iconographique

Le *Cri* d'Edvard Munch (1893). Une des cinq versions, tempera sur carton, est conservée à la Nasjonalgalleriet d'Oslo. D'autres le sont au musée Munch d'Oslo.

- Quel sentiment éprouve à votre avis le personnage au visage déformé ?

Un enregistrement audio

Le thème de *Jaws* (*Les Dents de la mer*) de Steven Spielberg (1975), oscar de la meilleure bande originale en 1976.

- Quel sentiment cette musique fait-elle naître chez le spectateur ?

ÉTAPE 2 : L'HISTOIRE DU MOT

Le professeur joue le rôle d'un conteur qui serait aussi archéologue : il fait découvrir aux élèves une histoire qui les amène à réfléchir aux origines du mot, à son évolution, à sa famille ; il les guide dans le décryptage des éléments qu'il associe à cette découverte.

Le mot en V.O.

Pour démarrer cette étape et susciter l'intérêt des élèves, une citation très courte est donnée dans sa langue originale (en V.O., comme on dirait au cinéma) : c'est l'occasion de voir et d'entendre quelques mots en latin ou grec (une phrase, une expression), immédiatement suivis de leur traduction. Le professeur peut tout aussi bien travailler, quand il le souhaite, à partir du seul texte français de la traduction, sans présenter nécessairement à chaque fois le texte dans sa langue originale aux élèves.

La citation avec quelques mots dans la langue d'origine et sa traduction

Non se hostem uereri, sed angustias itineris et magnitudinem siluarum [...] timere dicebant.

Ils disaient qu'ils ne craignaient pas l'ennemi mais qu'ils redoutaient l'étroitesse du chemin et l'étendue des forêts.

César, *Commentaires de la guerre des Gaules*, I,39

Inscrite ou projetée au tableau, la citation est :

- écoutée grâce à un [enregistrement](#)
- associée à une image qui illustrent et accompagnent sa découverte

En relation avec le texte, le professeur propose, par exemple, aux élèves d'observer une photographie des gorges boisées du Doubs. Il s'agit de montrer aux élèves des chemins étroits de montagne, en pleine forêt pour les lesquels il est difficile de circuler.

Le professeur évoque rapidement le temps fort lointain de l'écriture du texte pour que les élèves comprennent l'ancienneté de la langue par rapport à celle qu'ils utilisent. Il fait ressortir le / les mot(s) sur lesquels il souhaite attirer l'attention ; il invite les élèves à s'exprimer. Éventuellement, le texte traduit fait l'objet d'une petite mise en voix / en scène par les élèves.

La mise au point étymologique

- Le professeur explique aux élèves les grandes étapes de l'histoire du mot : son origine, son sens, son évolution. Il s'appuie sur la citation et le mot en V.O.
- Il replace le mot dans sa famille, en français, mais aussi dans d'autres langues modernes. Il fait apparaître au tableau les arbres à mots. Le premier permet de situer le mot étudié et les principaux membres de sa famille en lien avec la racine ; le second permet de visualiser les mots issus de la même racine dans d'autres langues.
- À l'issue de l'étude, l'arbre à mots pourra être affiché en classe et complété au fur et à mesure de l'année en fonction des mots rencontrés.

L'histoire du mot : le sens originel

L'histoire du mot : le sens originel

Le mot angoisse dérive du latin *angustiae, arum*, f, qui signifie « étroit », « resserré », pour désigner un lieu (un pont, un chemin) ou un moment (un temps court). En latin, s'il désigne un état d'esprit, c'est seulement dans l'idée d'un intellect limité ; métaphoriquement, *angustiae* peut caractériser une situation que l'on qualifiera alors de difficile, de critique, puis l'état d'esprit que l'on ressent face à une telle situation. *Angustiae* dérive du verbe latin *ango* qui signifie « serrer ».

Premier arbre à mots : français

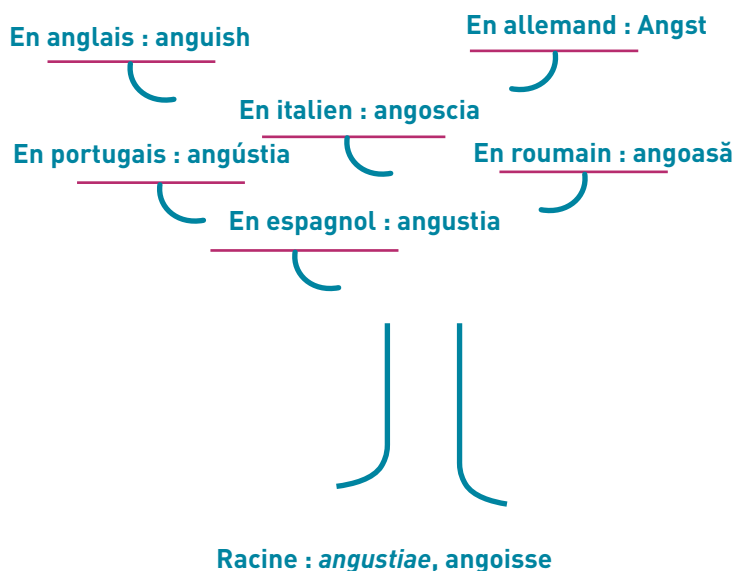
Branche issue de *angustiare* (lat. vulgaire) :
angoisser, angoissé, angoissant.

Branche issue de *angina* (emprunt dérivé
de *angere* : « serrer ») :
angine, angineux, anginophobie.



Racine : *angustiae*, angoisse

Second arbre à mots : autres langues



Du latin au français : notice pour le professeur

C'est au XII^e siècle que le terme voit évoluer son sens et sa forme pour désigner une forme d'oppression, d'anxiété physique et morale, sous la forme *anguisse*, *anguoisse*, puis *angoisse*, par exemple chez Chrétien de Troyes. Il conserve son sens latin pour caractériser des lieux étroits, ou des situations critiques. De ce sens originel va émerger l'idée de presser, de serrer, d'étreindre, comme un chemin qui se serrerait pour se restreindre. Angoisse va donc désigner l'esprit animant une telle action (la violence, la colère, la rage ou le dépit), mais aussi l'agent d'une telle action oppressante (et devenir le synonyme d'un « fâcheux »), et enfin le tourment ressenti par la personne subissant ce poids, sens unique conservé aujourd'hui.

Angustiae a donc évolué au Moyen Âge vers le sens du substantif *angoisse*, mais aussi les adjectifs *angoissant*, *angoissable* (« qui vit dans l'angoisse »), l'adverbe *angoissement* (« avec angoisse »), et le substantif *angoissement* (au sens unique de « tourment », tout comme le substantif *angoisserie*) ; *angoisseux* est aussi employé comme adjectif (féminin *angoisseuse*) et *angoisseur* et *angoisseuseté* existent comme substantifs.

Le verbe *angoissier*, écrit sous différentes formes (*engoissier*, *angoisier*, *enguysser*...), exprime l'idée de tourmenter moralement, comme de harceler ou de talonner, faisant ainsi le pont entre le sens antique et son évolution. Son participe passé est remplacé au Moyen Âge par *angoissif* ou *angoisseux*.

ÉTAPE 3 : OBSERVATIONS ET APPROFONDISSEMENT

Selon le temps dont il dispose et les objectifs qu'il s'est fixés, le professeur part de l'observation de l'arbre à mots pour orienter sa démarche vers des points à consolider ou à développer, accompagnés d'activités variées. Il prend appui sur des corpus (mots, expressions, phrases) fournis aux élèves ou constitués à partir de leurs propositions. Il peut consulter la « boîte à outils » pour utiliser une terminologie simplifiée et concevoir des activités adaptées à chaque point.

Prononciation et orthographe du mot

Le professeur utilise le travail d'étymologie (étape 2. 2) pour renforcer la maîtrise de l'orthographe : il faut écrire *angoisse*, et pas **angoisse*, comme *angustia*.

Polysémie, le mot et ses différents emplois

Le professeur invite les élèves à définir par eux-mêmes le nom *angoisse*, à définir le degré d'intensité, d'inquiétude ressentie, à exprimer les sensations physiques éprouvées.

Ils peuvent ensuite consulter un dictionnaire pour dégager les grands sens du mot, de façon simplifiée, par exemple sur le site du CNRTL.

A. *vieilli*, sensation de resserrement, douleur physique localisée.

B. *langage courant*, inquiétude intense, liée à une situation d'attente, de doute, de solitude et qui fait pressentir des malheurs ou des souffrances graves devant lesquels on se sent impuissant.

C. *médecine*, malaise caractérisé par une peur intense accompagnée de sensations de resserrement à la région épigastrique, d'oppression respiratoire et cardiaque, de sueurs, de frissons, ou au contraire d'une sensation de chaleur.

Le professeur peut aussi demander aux élèves de trouver des expressions contenant le mot *angoisse*. Collectivement, ils pourront proposer ensuite un classement :

- Avec un verbe

Être en proie à l'angoisse ; attendre, vivre dans l'angoisse ; éprouver de l'angoisse ; connaître l'angoisse ; augmenter, calmer l'angoisse (de qq) ; emplir (qq) d'angoisse ; (demander) avec angoisse ; crier, suer, frissonner d'angoisse ; être saisi d'angoisse ; être serré par l'angoisse...

- Avec un adjectif

Une angoisse mortelle ; une grande angoisse ; une angoisse profonde, horrible, affreuse ; une angoisse sourde ; une vague angoisse...

- Exprimant une manifestation physique

Un regard d'angoisse ; une sueur d'angoisse ; un frisson d'angoisse ; une expression d'angoisse.

- L'expression familière *C'est l'angoisse !* pourra elle aussi donner lieu à une définition.

Le professeur peut ensuite proposer un exercice d'écriture dans lequel les élèves seraient amenés à employer plusieurs de ces expressions, par exemple pour raconter un cauchemar.

Formation des mots de la famille

Le professeur invite les élèves à trouver des adjectifs et un verbe de la même famille que le nom « angoisse » :

Angoissé(e), angoissant(e), angoisser.

Il peut les amener à s'interroger sur la différence sémantique entre « angoissé » et « angoissant », qui éprouve de l'angoisse / qui cause de l'angoisse.

Synonymie, antonymie

À l'aide d'un dictionnaire en ligne, les élèves peuvent rechercher différents synonymes du mot angoisse, en jouant notamment sur les niveaux de langue et sur l'intensité de la peur éprouvée.

Par exemple : appréhension, crainte, épouvante, frayeur, souci, inquiétude, terreur, désarroi, anxiété, frousse, stress...

Le travail peut être complété par une recherche d'antonymes.

Par exemple : paix, quiétude, sérénité, placidité, tranquillité.

ÉTAPE 4 : APPROPRIATION, MÉMORISATION, TRACE ÉCRITE

Le professeur vérifie que les élèves ont bien compris le sens ou les sens du mot. Pour qu'ils soient en mesure de réinvestir les acquis, il veille à varier les exercices et il les aide à conserver une trace écrite de la séance.

Écrire

Raconter un moment d'angoisse profonde à la première personne : un enfant qui se perd dans un lieu qu'il connaît mal, dans une foule : un grand magasin, une gare par exemple. Le professeur veillera à faire utiliser des synonymes et des antonymes du mot « angoisse », dans ce contexte particulier.

Garder une trace écrite

Le professeur peut consulter la « **boîte à outils** » pour organiser divers types de traces écrites en classe et utiliser la trame de la **fiche-élève**.

ÉTAPE 5 : PROLONGEMENTS

En fonction des objectifs qu'il s'est fixés et du temps dont il dispose, le professeur peut envisager divers compléments.

Des lectures motivées par la découverte du mot

Les romans de R. L. Stine publiés dans la collection « Chair de poule » édités par Bayard.

Des mots en lien avec le mot étudié : [émouvoir](#) ; peur.

Lien vers boîte à outils

Lien vers fiche [élève](#)

Retrouvez Éduscol sur

